

ANTR1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en
anthropologie

A Louvain-la-Neuve - 52 crédits - 1 année - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
 Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**
 Activités sur d'autres sites : **NON**
 Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**
 Code du programme: **antr1pm**

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	5
- Conditions d'admission	5
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	6

ANTR1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en anthropologie (120 crédits) et de master en sociologie et en anthropologie (60 crédits).

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les pré-requis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études. Ces cours seront choisis au sein du programme de bachelier en sociologie et anthropologie.

ANTR1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire fournit à certaines catégories d'étudiants (cfr "admission à la formation") le complément qui prépare les apprentissages en master en anthropologie en 120 crédits et du master en sociologie et en anthropologie en 60 crédits. Ce complément poursuit principalement deux objectifs :

- assurer ou renforcer la formation à la démarche scientifique, aux aspects concrets du travail universitaire (recherche et critique de sources, exercice de l'analyse et du travail de synthèse, travail en groupe à tâches, rédaction de rapports) et aux instruments nécessaires pour les études en master (analyse statistique, anglais, logiciels informatiques de base, etc.) ;
- assurer ou consolider la formation dans les disciplines de base pertinentes du master en anthropologie et du master en sociologie et en anthropologie.

ANTR1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme de l'année d'études préparatoire sera constitué en fonction du parcours antérieur de l'étudiant et totalisera au minimum 16 crédits et au maximum 60 crédits.

o Cours de base

○ LESPO2102	Statistiques	Dominique Deprins	30h+15h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives	Jacques Marquet	25h+20h	4 Crédits	2q
○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Mathieu Berger	25h+20h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Nathalie Burnay	20h	2 Crédits	1q
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	30h	4 Crédits	2q
○ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine chez P. Servais	Paul Servais, Pierre Tilly	30h	5 Crédits	2q
○ LPOLS1326	Séminaire pratique de recherche en sociologie et en anthropologie	Daniel Bodson, Brigitte Maréchal, Jacinthe Mazzocchi, Olivier Servais	45h+20h	7 Crédits	1 + 2q

o Cours de langue

L'étudiant peut, si ses connaissances le permettent, inscrire à son programme un cours d'anglais de niveau supérieur à celui-ci

○ LANGL1330	Anglais niveau moyen 1ère partie au Q2	Catherine Avery (supplée Charlotte Peters), Timothy Byrne, Estelle Dagneaux, Eléonore de broux, Aurélie Deneumoustier, Fanny Desterbecq, Marie Duelz, Dominique François, Marielle Henriët, Carlo Lefevre, Sandrine Mulkers (coord.), Charlotte Peters, Marc Piwnik (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Anne-Julie Toubeau, Albert Verhaegen	30h	3 Crédits	1 ou 2q
-------------	--	--	-----	-----------	---------

o Cours spécifiques

○ LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Olivier Servais	30h	4 Crédits	1q
○ LPOLS1316	Histoire des débats en sociologie et en anthropologie	Pierre-Joseph Laurent, Eric Mangez	45h+20h	8 Crédits	1q
○ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Alain Reyniers	30h	4 Crédits	1q

o Cours au choix

Tout étudiant ayant choisi un de ces cours (LSEXM2713, WESP2228 et LTRAV2200) dans son programme d'année préparatoire ne pourra plus le choisir dans son programme de master. Un cours parmi :

⊗ LPOLS1329	Sociologie de la religion	Brigitte Maréchal	30h	5 Crédits	1q
⊗ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple	Jacques Marquet	30h	5 Crédits	1q
⊗ LTRAV2200	Sociologie du travail	Mathieu de Nanteuil, Isabelle Ferreras	30h	5 Crédits	1q
⊗ WFSP2200	Socioanthropologie de la santé et de la médecine à Woluwé	Vincent Lorant	20h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1301	Mutations et politiques urbaines contemporaines à Saint Louis BXL	N.	30h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1302	Espace public, connaissance et médias à Saint Louis BXL	N.	30h	5 Crédits	2q
⊗ LFUSL1303	Socio-anthropologie du champ affectif et sexuel à Saint Louis BXL	N.	30h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1304	Analyse de l'action publique à Saint Louis BXL	N.	30h	5 Crédits	1q
⊗ LFUSL1305	Sociologie de l'action collective à Saint Louis BXL	N.	30h	5 Crédits	2q

ANTR1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Les étudiants porteurs d'un grade académique de type court délivré hors université, dont l'intitulé est repris ci-dessous, ont accès aux études de master en anthropologie (120 crédits) et de master en sociologie et anthropologie (60 crédits) à l'université après réussite d'une année préparatoire de maximum 60 crédits ([passerelle](#) de catégorie 1) :

- BA assistant(e) social(e) (C)
- BA conseiller(ère) social(e) (C)

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Toute demande d'admission doit être introduite auprès du Secrétariat de premier cycle de la Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques. Elle doit être accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie des résultats détaillés de toutes les années d'études supérieures antérieures.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir Règlement général des examens). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

L'année d'études préparatoire n'est pas diplômante. (Seul un certificat est délivré). La réussite de l'année préparatoire est la condition suffisante et nécessaire à l'accès au master en anthropologie et au master en sociologie et anthropologie.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Eric Mangez](#)

Jury

Président du Jury : **Olivier Servais**

Secrétaire du Jury : **Daniel Bodson**

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Frédérique Rotsaert**